

TECHNIQUES DE BASE DU MÉTRÉ EN PEINTURE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Être capable d'établir le métré de pièces et de ravalements simples sous les directives et le contrôle d'un Métreur en peinture expérimenté. Maîtriser les connaissances de base du métier de Métreur en peinture.

PUBLIC CONCERNÉ :

Salariés des entreprises de finition ou particuliers souhaitant maîtriser les techniques de base du métier de Métreur en peinture.

PRÉREQUIS :

Niveau Troisième recommandé. Être admis lors de la sélection des candidatures.

TYPE DE FORMATION :

Formation modulaire individualisée. Les tests de positionnement, passés lors de la sélection, définissent le parcours individuel de chaque candidat en le dispensant de suivre les modules qu'il maîtrise.

Les périodes de formation se déroulent en alternance avec des périodes de retour en entreprise.

Rythme des séquences de formation : 7 modules de 3 jours consécutifs toutes les trois semaines en moyenne.

DURÉE :

147 heures (21 jours).

HORAIRES :

De 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Code : TBM

CONTENUS PÉDAGOGIQUES :

□ MÉTRÉ EN PEINTURE

- Rappels de mathématiques et de géométrie utilisées en métré.
- Les unités de mesure, rappel des conversions de mesure et de surface.
- Décomposition d'une figure géométrique complexe en figures simples.
- Le mode de calcul des pans coupés réguliers et irréguliers.
- L'utilisation du papier minute et l'ordre logique du minutage manuel.
- Le principe des déductions et des reprises pour le détail métrique.
- La décomposition en éléments simples facilement quantifiables.
- Les pourcentages, coefficients et ratios.
- Les coefficients de minoration et de majoration. Les sujétions d'exécution.
- Les plus-values liées à l'exécution d'un ouvrage. Les majorations de subjectile.
- La terminologie des ouvrages intérieurs et extérieurs des bâtiments.
- Utiliser un mode de métré et un bordereau de prix de revient.
- Apprendre à se vérifier : les méthodes de vérification.
- Le détail métrique de pièces simples :
 - le plafond ;
 - le calcul du périmètre du plafond ;
 - les murs (méthode des déductions) ;
 - les murs (méthode des dessus) ;
 - les boiseries à l'aide de coefficients ;
 - le chauffage et les canalisations ;
 - la vérification des résultats trouvés.
- Le détail métrique de façades à architecture simple :
 - les ouvrages de maçonnerie ;
 - les échafaudages ;
 - les menuiseries extérieures à l'aide de coefficients ;
 - les fermetures et occultations ;
 - les métaux ;
 - les ouvrages annexes ;
 - La vérification des résultats trouvés.

□ TECHNOLOGIE PEINTURE

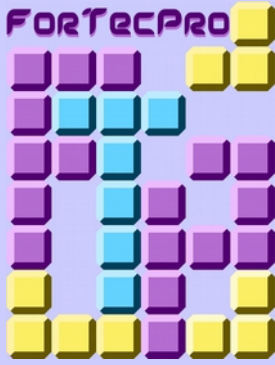
- Présentation des DTU relatifs à la peinture-finition.
- L'obligation de résultat. La responsabilité de l'entreprise.
- L'importance des travaux préparatoires pour la bonne tenue dans le temps des ouvrages.
- Adapter les travaux d'apprêt en fonction de la finition et de la qualité demandées.
- Les différents chapitres et le contenu d'une fiche technique de peinture.
- L'importance du respect des prescriptions indiquées.
- La terminologie technique des peintures, papiers peints et revêtements muraux.
- Les travaux de finition (peintures, papiers peints et revêtements).
- Reconnaître les différentes finitions et savoir les adapter à chaque cas.
- Les produits spéciaux et les peintures spécifiques.

□ LECTURE DE PLANS

- Les bases de la représentation graphique dans le Bâtiment.
- Les normes et conventions graphiques utilisées en architecture.
- Comprendre les symboles et les informations indiqués sur un plan.
- Les échelles, les principes de cotation.
- Se repérer sur un plan.
- La lecture des coupes et des élévations.
- Obtenir une vision en trois dimensions à partir des plans et des élévations.

□ REMISE À NIVEAU (module facultatif)

- Possibilité de remise à niveau personnalisée en mathématiques avant ou dès le début de la formation. La nécessité et la durée de remise à niveau seront définies lors du passage des tests de sélection des candidatures.



TECHNIQUES DE BASE DU MÉTRÉ EN PEINTURE

SESSIONS DE FORMATION :

Les sessions de formation se déroulent de septembre à février. D'autres sessions sont susceptibles d'ouvrir en cours d'année, contactez-nous.

LIEU DE FORMATION :

FORTEC PRO
11, rue Maurice Bouchor,
93100 MONTREUIL.

MOYENS D'ACCÈS ET HÉBERGEMENTS :

Consultez notre
site Internet "fortecpro.com",
rubrique "Nous rencontrer".

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Suivi individualisé de chaque stagiaire. Évaluation écrite des acquis à la fin de chaque module de 3 jours.

Un relevé détaillé des notes obtenues sera remis à la fin de chaque trimestre au stagiaire et à l'entreprise.

COÛT DE LA FORMATION :

Plusieurs possibilités de prise en charge financière. Veuillez nous contacter.

Code : TBM

REMARQUES :

La formation "*Techniques de base et applications du métré en peinture (TBMA)*" comprend en plus de cette formation 56 heures (8 jours) de mise en application des connaissances acquises à fin de chaque module de métré. Nous vous invitons à consulter la fiche de cette formation.

En complément de cette formation, nous conseillons le suivi des formations "*Métré travaux intérieurs niveau 2 (MP2)*", "*Lecture de plans niveau 2 (LP2)*" et "*Métré des escaliers (MES)*".

SÉLECTION DES CANDIDATURES :

Test d'entrée en formation sur une demi-journée comprenant :

- la présentation du métier de Métreur ;
- un entretien d'orientation ;
- l'étude des motivations et du projet professionnel ;
- des tests de mathématiques ;
- des tests de positionnement.

Pour cette demi-journée de sélection, les candidats devront se munir du matériel suivant : curriculum vitæ, stylos à bille et calculette avec fonction racine carrée.

Passage des tests de sélection toute l'année. Pour vous y inscrire, contactez-nous pour convenir d'un rendez-vous.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Les stagiaires devront se munir pour le premier jour de cours du matériel suivant : feuilles de papier, stylos à bille noir, bleu, vert et rouge, crayon à papier, gomme, double-décimètre, calculette avec fonction racine carrée. La liste complète du matériel nécessaire leur sera remise en début de formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Méthode expositive puis mise en application par méthode active et interrogative. Exposés, études de cas, travaux pratiques et applications.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles de cours équipées des outils pédagogiques traditionnels, matériel audiovisuel et supports de cours.

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION :

Une attestation et un relevé détaillé des notes obtenues sont remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Si le stagiaire désire entreprendre la formation de "*Métreur en Peinture-Aménagement-Finition (MEP)*" ou de "*Conducteur de travaux en Peinture-Aménagement-Finition (CDTP)*", ce relevé de notes lui permettra d'être dispensé des modules qu'il maîtrise (notes supérieures ou égales à 14 sur 20).

Tout module prescrit et non suivi intégralement par le stagiaire, quelle qu'en soit la raison, comptera pour zéro dans la moyenne générale.

CONSEILS ET INSCRIPTION :

Pour toute information, obtention d'un devis ou inscription, merci de nous communiquer les données suivantes :

Pour les particuliers :

- nom, prénom et adresse ;
- numéros de téléphone fixe et portable ;
- adresse eMail.

Pour les entreprises :

- nom et adresse de l'entreprise ;
- numéros de téléphone et de fax ;
- nom et adresse eMail de la personne à contacter dans l'entreprise ;
- nom et prénom du ou des stagiaires.

Une réponse vous parviendra dans les meilleurs délais.

CONTACTS :

Marion ROTA : ☎ 06.27.96.07.53

eMail : contact@fortecpro.com

SITE INTERNET :

www.fortecpro.com